

ATELIERS DECOUVERTE DU CONSERVATOIRE

Ouverts dès janvier !

Pourquoi pas toi ? Pour essayer, écouter, voir, pratiquer, découvrir...

MUSIQUE

(dès 6 ans) Liste complète ci-dessous



DANSE

(de 7 à 17 ans)



THÉÂTRE

(de 13 à 18 ans)



LISTE DES INSTRUMENTS *(dans la limite des places disponibles)*

Violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, clarinette, basson, saxophone, hautbois, trompette, cor, trombone, tuba, percussion, piano, guitare, guitare basse, guitare électrique, claviers, chant

COVID 19

Ateliers sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire. Afin de garantir la sécurité de tous, les modalités d'accueil et la pédagogie des ateliers seront adaptées aux mesures sanitaires en vigueur.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

secretariat.conservatoire@cote-albatre.com
02 35 97 63 90

OUVERTURE DES SITES DU CONSERVATOIRE

CANY-BARVILLE : Mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h - Jeudi de 14h à 17h

SAINT-VALERY-EN-CAUX : Lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h

Communauté de Communes de la Côte
D'ALBATRE

Conservatoire Musique, Danse et Théâtre
de la Communauté de Communes
de la Côte d'Albâtre
secretariat.conservatoire@cote-albatre.com

02 35 97 63 90

LES ATELIERS DECOUVERTE MODE D'EMPLOI

POURQUOI ?

Pour essayer, pratiquer, découvrir... des instruments de musique, la danse, le théâtre.

COMMENT ?

En bénéficiant **chaque semaine** :

- d'un cours d'instrument ou
- d'un cours de danse ou
- d'un cours de théâtre

DANS CHACUNE DES 3 PÉRIODES SCOLAIRES :

- du 3 janvier au 5 février
- du 21 février au 9 avril
- du 25 avril au 1^{er} juin

Exemple : tu peux choisir d'essayer la danse du 3 janvier au 5 février, un instrument du 21 février au 9 avril, le théâtre du 25 avril au 1^{er} juin ...

A QUELS ÂGES ?

Musique : à partir de 6 ans

Danse : de 7 à 17 ans

Théâtre : de 13 à 18 ans

POUR QUELS INSTRUMENTS ?

Dans la limite des places disponibles

Chant, violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, clarinette, basson, saxophone, hautbois, trompette, cor, trombone, tuba, percussion, piano, guitare, guitare basse, guitare électrique et claviers

QUELLES DURÉES DE COURS CHAQUE SEMAINE ?

En **musique** : 1 cours d'instrument de 30 minutes (cours individuel) à 1h (cours collectif)

En **danse** : 1 cours collectif de 1h à 1h30

En **théâtre** : 1 cours de 1h

QUAND ?

Les **horaires d'instruments** sont déterminés en fonction des disponibilités.

Les **horaires de danse** sont déterminés en fonction de l'âge.

Les **horaires de théâtre** sont fixés au samedi, de 14h à 15h.

OÙ ?

Cours de musique et de théâtre : au Conservatoire (Saint-Valery-en-Caux ou/et Cany-Barville)

Cours de danse : au studio de danse à Néville (1^{er} étage du gymnase)

QUEL COÛT MENSUEL ?

Par mois et selon quotient familial :

- de 7,50 € à 15,00 €

(pour les résidents du territoire de la Côte d'Albâtre)

- de 18,75 € à 37,50 €

(pour les résidents hors territoire de la Côte d'Albâtre)

ET APRÈS ?

Possibilité de s'inscrire dans un cursus **dès septembre 2022**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

secretariat.conservatoire@cote-albatre.com

02 35 97 63 90



Conservatoire Musique, Danse et Théâtre
de la Communauté de Communes
de la Côte d'Albâtre